

LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES ET LE DROIT À L'IMAGE



ORGANISATEUR : UNION RÉGIONALE DES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET ÉDUCATIVES EN HAUTS-DE-FRANCE

THÈME : LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION, LA COMMUNICATION

 Initiation

 Gratuit

 3

 Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Avoir le siège social de son association sur la collectivité proposant la formation

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

- Prévenir les risques et la responsabilité des associations de l'exploitation liée à l'image des personnes
- Optimiser et respecter la gestion des données à des fins statutaires
- Les différences entre le droit à l'image et le droit d'information
- Le consentement pour la captation de l'image et de sa diffusion

DATE(S) DE LA FORMATION

11 septembre 2024
17h00-20h00

LIEU DE LA FORMATION

Maison des Droits de l'Homme et du citoyen
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

POUR S'INSCRIRE

 0320639179

 contact@uracen.org

STRUCTURE FORMATRICE

 Union régionale des associations culturelles et éducatives en Hauts-de-France

 Voir la présentation de cette structure